

LA GAZETTE BONSOISE

bons
en-Chablais 
bons-en-chablais.fr

PRINTEMPS 2023



Actualités

↳ P. 4



Cadre de vie

↳ P. 14



Vie économique

↳ P. 20



À L'HEURE OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES, LE CARNAVAL VIENT DE SE TERMINER
MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT JOUÉ LE JEU DU DÉGUISEMENT,
VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX DEVANT CE FEU ET À LA SOIRÉE QUI A SUIVI.



Côté aménagement de la commune, nous avons signé officiellement avec le Département et la Commune de Brenthonne, l'accord qui nous lie pour le chantier de la voie douce reliant Brenthonne à Bons-en-Chablais, qui démarrera en fin d'année. Nous devons maintenant travailler sur la continuité de cette liaison de la gendarmerie jusqu'au collège François Mugnier afin d'obtenir un cheminement complet. Cette réflexion est en cours.

Outre les travaux du Centre de Santé et le recrutement de son équipe, cette période a vu se concrétiser l'arrivée du Dispositif de Recueil (DR), en cours de déploiement, qui vous permettra de réaliser les demandes liées aux passeports et cartes d'identité directement en mairie.

Le nouveau quartier de la ZAC des Prés de la Colombière prend vie, à son rythme, dans l'attente de la complétion de sa 2^{ème} tranche qui sortira de terre dans le terrain encore vague situé derrière les bâtiments nouveaux, côté gare. Je voudrais aborder dans ces lignes ce qu'est le délicat équilibre à trouver dans la prise de vie d'un quartier. Ce n'est pas chose simple car pour que cela fonctionne il n'y a pas de recette établie. Il est nécessaire de proposer une offre attrayante d'activités avec pignon sur rue, afin d'y amener de la vie et des événements. Il faut savoir que les espaces commerciaux situés au rez de chaussée des bâtiments, n'appartiennent pas à la commune, ils sont privés. Nous avons donc un pouvoir d'action très limité sur l'incitation d'installation en direction des commerçants. Nous avons cependant fait le choix d'y voir s'implanter des commerces de proximité et non des chaînes nationales, et de soutenir ces mises en place par une aide à l'installation des commerces pouvant aller jusqu'à 15 000 euros et portant sur les travaux et investissements d'installation. Cette aide fait l'objet d'un conventionnement entre la commune et la Région AURA et certains des commerces en place en ont bénéficié. Le déplacement du marché hebdomadaire a également contribué à l'animation diurne de ce nouvel espace urbain.

Le centre de santé communal viendra en son temps compléter une partie des locaux restants. Nous devons également trouver une destination pour le grand espace libéré par le magasin bio, suite à sa fermeture. Cet événement est très dommageable car ce commerce apportait beaucoup au quartier. Par quoi le remplacer ? Quelque chose de similaire ?

De tout autre ? La question est ouverte mais, je le rappelle, nous n'avons pas beaucoup de leviers à activer sur ce sujet en tant que commune. Enfin, il reste un local vide, en face du futur centre de santé. Cet espace est destiné à accueillir un établissement de type brasserie mais n'a à ce jour pas trouvé preneur. Ce n'est pas faute de projets, il y en a déjà eu 5. Mais des questions de coût d'achat et d'équipements réglementaires ont fait renoncer tous les porteurs de projets qui se sont manifestés jusqu'à ce jour.

Cependant, nous avons bon espoir. Le dernier projet en date est non seulement le plus abouti, mais aussi le plus adapté à cet espace commercial car il s'affranchit de ses contraintes d'espace. Associant une activité de restauration locale de qualité à un espace plus dédié aux débuts de soirées/sorties de travail autour de planches apéritives et de vins de qualité, le concept s'inscrit exactement dans la tranche horaire manquante à ce nouveau quartier. Il y amènera vie et convivialité autour d'une offre de très haute qualité.

Pour finir, quelques mots sur le quartier de l'école du centre-bourg et sur les blocs de béton qui y ont été disposés, bloquant la rue de l'Avenir. Il a été décidé de mettre en place cette barrière afin d'empêcher l'installation illicite de gens du voyage dans ce quartier, en réponse au dernier événement de ce type, très récent. La solution retenue a été élaborée en concertation, notamment avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour la partie accès des secours. Elle n'est pas satisfaisante pour tous et reste transitoire d'ici à l'élaboration d'une solution définitive pour ce quartier de l'école dont le but sera d'allier protection contre les installations et accès aux bâtiments scolaires et au parc sportif.

Dans l'attente, et au vu de la saison estivale qui approche, pic d'intensité des campements de gens du voyage dans la région, il a été privilégié la protection du quartier au détriment de sa facilité d'accès. J'espère que ce choix sera compris de tous.

Bonne fin de printemps et bon début d'été à tous.

Le Maire, Olivier Jacquier

SOMMAIRE



CULTURE ET PATRIMOINE

...
HARMONIE MUNICIPALE

P. 35

ACTUALITÉS

...

LES PROJETS DE MI-MANDAT

P. 6-7

PETITE ENFANCE JEUNESSE

...

LES ATELIERS DE LA CPTS

P. 9

PETITE ENFANCE JEUNESSE

...

LE RELAIS PETITE ENFANCE

P. 13

CADRE DE VIE

...

LES ACTIVITÉS DU CCAS

P. 14

CADRE DE VIE

...

LES ZONES NATURELLES

P. 16

CADRE DE VIE

...

LE CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL

P. 19

CULTURE ET PATRIMOINE

...

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

P. 33

AGENDA

...

ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

P. 39

ACTUALITÉS



LE COVOITURAGE



AVEC LA HAUSSE GLOBALE DU PRIX DES CARBURANTS ET LA CONGESTION DES RÉSEAUX ROUTIERS, PASSER AU COVOITURAGE EST AUSSI ÉCOLOGIQUE QU'ÉCONOMIQUE ! ”

DES INCITATIONS FINANCIÈRES POUR LES COVOITUREURS DU GENEVOIS FRANÇAIS

Mise en place au printemps et à l'été derniers, l'incitation financière des covoitureurs a été particulièrement efficace puisque les plateformes ont enregistré + 50 % d'inscriptions. Trois plateformes sont partenaires de l'opération : BlablaCar Daily, Karos et Klaxit.



Le covoiturage représente un réel levier pour diminuer l'engorgement routier et les impacts sur la qualité de l'air. Complémentaire à l'offre de transport en commun, en particulier dans les zones peu ou non desservies, en rabattement sur ceux-ci ou pour des trajets de porte à porte, le covoiturage est une solution de mobilité à la fois écologique, conviviale et efficace.

**1^{ÈRE} RÉOLUTION 2023 :
JE COVOITURE !**

JUSQU'À 4€ OFFERTS PAR TRAJET

& 100€ POUR LES NOUVEAUX CONDUCTEURS

BlaBlaCarDaily KAROS klaxit mobicoop la mobilité partagée HÉ! LÉMAN

Financé par : **GENEVOIS FRANÇAIS** En partenariat avec : **bleu** **covoiturage-leman.org**

Détails de l'opération et communes éligibles sur covoiturage-leman.org. Applications des opérateurs partenaires sur l'Appstore Android et iOS.

Dans le Genevois français, pour les trajets domicile-travail, 100 voitures transportent seulement 105 personnes. La marge est donc grande pour réduire l'empreinte carbone et les bouchons.



EN AUGMENTANT LE NOMBRE DE PASSAGERS PAR VÉHICULE DE SEULEMENT 15% (SOIT PASSER DE 120 PERSONNES À 140 PERSONNES TRANSPORTÉES POUR 100 VÉHICULES), CETTE BASCULE PERMETTRAIT D'ÉVITER 35 000 VÉHICULES PAR JOUR SUR LES ROUTES DU TERRITOIRE DU GRAND GENÈVE. ”

En 2023, tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le territoire du Genevois français avec l'un des 3 opérateurs partenaires sont financés pour les conducteurs et GRATUITS pour leurs passagers.

ACTUALITÉS

**COMMENT CELA FONCTIONNE ?**

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application de leur choix (BlaBlaCar Daily, Karos ou Klaxit) et renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.
3. Les covoitureurs valident la mise en relation conducteur/passager.
4. Le montant de l'incitation financière pour le conducteur est alors calculé en fonction de l'origine et de la destination :
 - **Pour les trajets dont l'origine et la destination sont dans le Genevois français** : l'aide sera de 2€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajoutera 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 4€.
 - **Pour les trajets dont l'origine ou la destination se situe dans le Genevois français** : l'aide sera de 1€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajoutera 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 3€.

Les trajets réalisés (provenance et destination) dans le Genevois français sont ceux qui reçoivent le montant maximal d'aide afin d'encourager fortement cette pratique et d'aider les ménages du territoire.

En complément de la rétribution versée par le Pôle métropolitain du Genevois français, une prime de 100 € sera versée aux nouveaux inscrits sur les plateformes* éligibles au Plan national covoiturage du quotidien.

*Détails des conditions sur le site dédié au covoiturage près de chez vous : www.covoiturage-leman.org

CONNAISSEZ-VOUS COVOITURAGE-LEMAN.ORG ?

C'est la plateforme du covoiturage dans le bassin lémanique. Elle centralise dans un moteur de recherche unique toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique et met en relation les passagers et conducteurs.



covoiturage-leman.org

La plateforme du covoiturage dans le bassin lémanique

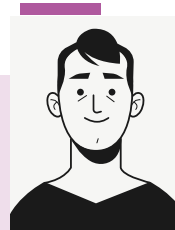
DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX



PLUSIEURS AGENTS ONT REJOINT NOTRE COLLECTIVITÉ POUR NOUS APPORTER LEURS COMPÉTENCES ET LEUR VISION DU SERVICE PUBLIC.
NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE.



Virginie BAJULAZ
Chargée d'accueil et d'état civil en remplacement d'un agent indisponible



Alexis MOUTHON
En qualité de vacataire pour le centre de santé communal

ACTUALITÉS



QUELQUES RÉALISATIONS DE LA COMMUNE A MI-MANDAT

SE DIVERTIR



Partenariat avec le collège, le réseau petite enfance, la crèche ainsi que l'EHPAD



MÉDIATHÈQUE

Gratuité depuis le 1er octobre 2022
11 heures d'ouverture au public



Soutien au tissu associatif :

A venir : containers de stockage pour les associations

Cabine à livres
Place de la Colombière



Vogue de Saint-Didier
Foire de la Saint-Martin
Chalets de Noël
Patinoire



LES SERVICES

25 administratifs
29 techniques
3 policiers municipaux
8 ATSEM
22 employés à la crèche

ÉCOLE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE



Plus de 40 cours regroupant ces 3 disciplines artistiques
21 instruments - 7 danses - 22 professeurs

MIEUX VIVRE A BON-EN-CHABLAIS

Le futur centre de santé communal

Animations pour les seniors :
barbecue, galette, anniversaires

Recrutement d'un 3ème Policier Municipal

Création des marchés des 4 saisons

Aide au développement et promotion des commerces et des entreprises avec l'installation de nouveaux commerces place de la Colombière

Mise en place de la vidéo-protection

Mise en place des 30 km/h

Déplacement et agrandissement du marché hebdomadaire et de la foire de la St-Martin

• Etude sur une mise en place du dispositif de Recueil pour les cartes d'identité et passeports

VOTRE M



ACTUALITÉS



PETITE ENFANCE JEUNESSE - EDUCATION



LA COMMUNICATION

- Un magazine trimestriel "La Gazette bonsoise"
- Une page Facebook
- Une application mobile
- 4 réunions publiques
- Des comités de quartiers

Organisation d'un restaurant scolaire à Saint Didier

Mise en fonction des tableaux numériques interactifs

Réorganisation d'un self pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Augmentation de l'amplitude horaire d'accueil du péri et extra scolaire de la FOL (7h-19h)

Création d'un Stade urbain

Mise à disposition du Méli Melo pour les activités de la MJC dont le nouvel accueil libre des 12-17 ans le mercredi après-midi et vendredi soir

CADRE DE VIE

LA COMMUNE

- 5 739 habitants*
- Superficie : 19,09 km²
- 88,5% de résidences principales
- Revenu Médian : 31 810 €
- Taux d'activité des actifs : 81,6 %

* INSEE 2019, 6700 habitants environ en 2023, en prenant en compte les nouveaux logements individuels et collectifs

Rénovation des églises

Extinction de l'éclairage public à 23h00

Crèche : Réaménagement de l'extérieur et démarche bio et éco-responsable

Ajout de défibrillateurs

Installation d'une 2ème borne de recharge des véhicules électriques

Développement du réseau de pistes cyclables

Abris vélos

Aire de jeux place de la Colombière

Installation de portiques anti intrusion

Projets en cours :

- le futur groupe scolaire
- la rénovation énergétique de la mairie
- le Pôle gare avec Thonon Agglomération

Mise aux normes de l'éclairage du Tennis

Les travaux de Voirie :
Avenue de Mont Boisy
Rue de la Plaffe
Rue des Fougères
Rue de la Boutassière



ACTUALITÉS



UN NOUVEAU STADE URBAIN



LA CRÉATION D'UN STADE URBAIN ÉTAIT UN DES PROJETS QUE LA LISTE «BONS POUR TOUS» S'ÉTAIT ENGAGÉE À RÉALISER ET C'EST CHOSE FAITE.



Il était temps d'offrir un espace de rencontres, d'échanges et de loisirs sportifs aux jeunes bonsoi.se.s. Dans la phase d'élaboration du projet, l'avis des futur.e.s usagers.ères a été pris en compte sur le choix des sports pratiqués, celui des matériaux utilisés puis enfin sur l'emplacement.

Certain.e.s élu.e.s sont allé.e.s à la rencontre des jeunes sur le terrain afin de récolter leurs avis. La pratique du foot et du basket en simultané, la structure plus résistante en acier et le revêtement synthétique ont très vite fait consensus avec les jeunes questionnés par les animateur.trices de la MJC et de la FOL. Quant à l'emplacement, le conseil municipal s'est prononcé en faveur du terrain communal entre l'école primaire et la ZAC des prés de la Colombière plutôt que le terrain proche des terrains de foot et du skate parc, espace réservé à de futurs équipements sportifs.

Ainsi, il place les jeunes au cœur de la ville avec un équipement dimensionné à leurs attentes. C'est l'entreprise Qualicité qui a été retenue pour la réalisation d'un terrain multi-sport de 30 x 15 m permettant les pratiques du football, handball, volley et basketball.

Des poubelles de tri sélectif et des cendriers seront installés afin que les usagers.ères adoptent un comportement responsable et respectueux de cet équipement qui leur est mis à disposition. L'installation de mobilier urbain sera prévue ultérieurement, le temps d'aménager l'espace paysagé.

Cet équipement communal est ouvert à toutes et tous en accès libre de 8h à 22h toute l'année.

PETITE ENFANCE JEUNESSE



REMISE DES DIPLÔMES PSC1 AUX COLLÉGIENS



“ CETTE ANNÉE ENCORE, SOUS L'IMPULSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DU SDIS 74, LES ÉLÈVES DE 4ÈME DU COLLÈGE FRANÇOIS MUGNIER SE SONT FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT : LE PSC1 (PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1). ”

Une formation de 7h qui apprend à réagir face à une situation d'accident de la vie courante : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque...

Des temps de réflexion, des temps d'apprentissage pour se préparer à être le 1er maillon de la chaîne des secours, celui qui permet aux Pompiers et au SAMU de gagner du temps quand les secondes comptent... Cette formation est une étape dans leur parcours de futur citoyen.

Les collégiens se sont vu remettre leur diplôme en présence des représentants du SDIS 74, de la mairie et du centre de secours de Bons-en-Chablais.

L'engagement des collégiens JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) a également été mis à l'honneur. Ils ont pu échanger avec les autres élèves sur cette activité et susciter, peut-être, des vocations.

Si vous souhaitez vous former et pourquoi pas devenir JSP n'hésitez pas à contacter le centre de secours de Bons-en-Chablais bons-en-chablais@sdis74.fr

PETITE ENFANCE JEUNESSE



LES ATELIERS DE LA CPTS

MANGER, BOUGER, POURQUOI COMMENT ?

Atelier organisé par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Bas Chablais.

Les élèves de l'école primaire publique de Bons en Chablais ont participé le 13 décembre à un atelier d'éducation nutritionnel et physique. Une opération de promotion de la santé, dans un contexte où la lutte contre la sédentarité et la promotion de l'équilibre alimentaire se retrouvent au coeur des préoccupations et des préventions nationales de santé publique.

UNE ASSOCIATION DU TERRITOIRE DANS LES ÉCOLES.

La CPTS du Bas-Chablais, association de professionnels de santé libéraux oeuvrant pour l'amélioration à l'accès aux soins sur le territoire, a sollicité les écoles du territoire pour faire passer le message.

Les ateliers, participatifs et ludiques, sont menés par un duo expert du sujet, Cécile Déturche, diététicienne à Veigy-Foncenex, et Magalie Millet, kinésithérapeute à Douvaine.

« Le principe est d'interpeller les enfants et les inviter à prendre soin de leur alimentation tout en prenant conscience que l'activité physique doit être quotidienne », détaille Cécile Déturche, également coordinatrice de l'association, à propos de cette action menée dans déjà cinq écoles du territoire.

« CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR ? J'Y ARRIVE PAS : À LA TROISIÈME PASTÈQUE JE CALE ! »

Apprendre à composer une assiette équilibrée est aussi au programme de l'atelier. Les enfants sont parfois étonnés des possibilités presque infinies de menus. Et Cécile Déturche d'insister « 5 fruits et légumes semblent parfois disproportionnés pour les enfants, j'insiste bien sur la notion de portion ».

Un gros succès auprès des écoliers. « Je vais demander à maman si on peut faire plus de sport et de la cuisine équilibrée », s'enthousiasme de bon cœur Lisa.



UNE HEURE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE PAR JOUR : « PAS DE SOUCIS, J'AI PISCINE LE MERCREDI ! »

Maé et Iléna trépignent de rentrer à la maison pour tester cette partie. « Ça a l'air trop cool ! Je n'imaginais pas qu'on pouvait faire tant d'exercices à la maison, j'ai hâte de faire le serpent souffleur et le superman farceur... » Magalie Millet ne manque pas d'imagination pour rendre le quotidien plus tonique et sportif. Elle pointe les nombreux moments de la journée, où l'enfant peut en profiter pour « bouger pour sa santé » : rentrer à pied plutôt qu'en voiture, danser au retour de l'école, profiter du brossage de dents pour bouger... les possibilités sont nombreuses, ludiques et faciles à mettre en pratique !

PETITE ENFANCE JEUNESSE



Rappelons que l'activité physique est essentielle à la bonne santé de l'enfant et que la recommandation officielle préconise 1h par jour d'activités physiques pour les 6-11 ans.

“ NOTRE PRIORITÉ, C'EST QUE LES ENFANTS PRENNENT CONSCIENCE QU'ILS SONT ACTEURS DE LEUR PROPRE SANTÉ. ET DE LEUR MONTRER, QUE CE SONT LES PETITS EFFORTS DU QUOTIDIEN QUI PAYENT ”



UNE QUESTION QUI FÂCHE : LES ÉCRANS

Également au programme de cet atelier : les écrans. Les enfants sont invités à partager leurs habitudes et temps d'écrans. Magalie Millet en profite pour évoquer les effets néfastes sur leur santé, leur capacité de concentration ou leur sommeil puis de rappeler quelques bonnes pratiques : éviter les écrans avant l'école ou pendant les repas, et surtout 2h avant de se coucher ! Néanmoins, des conseils parfois difficiles à accepter par certains, dont les habitudes semblent déjà bien ancrées et assumées... « J'invite les parents à bien sûr en parler au sein de leur foyer, mais aussi à leur entourage. C'est une

préoccupation partagée par beaucoup, il est important de s'entourer des professionnels de santé et d'éducation. Ces derniers, informés et avertis sur le sujet, peuvent donner des clés pour mieux appréhender la gestion des écrans de la famille. Pour moi, une des clés les plus importantes est d'accepter de se limiter et donc de se fixer un temps d'écran maximum, pour soi, et les autres membres de la famille » conseille Magalie Millet.

DES JEUX POUR PIQUER LA CURIOSITÉ DES ENFANTS

Les élèves ont notamment participé à la reconnaissance du système d'étiquetage nutritionnel « nutriscore ». C'est une bonne clé pour les enfants, pour par exemple identifier qu'au-delà d'un joli packaging de céréales, il peut y avoir une certaine quantité de sucre et de matières grasses non négligeables. Les animatrices de l'atelier incitent les enfants à prendre les courses comme un petit défi familial : reconnaître les bons aliments, lesquels sont les plus favorables à leur santé, les plus sucrés.... « Notre fil rouge, c'est l'information », rappelle le duo, « par l'information, on espère que les enfants retiendront des bonnes habitudes, et partageront les conseils à la maison. »

Un atelier qui n'aura pas été vain puisque déjà plusieurs enfants déclarent « en parler ce soir à la maison ». Le meilleur moyen de préserver sa santé et avoir une bonne hygiène de vie, aussi bien pour les petits que les grands : allier de nouvelles habitudes alimentaires à de l'activité physique, et limiter les temps d'écrans !



PETITE ENFANCE JEUNESSE



MJC CHABLAIS SECTEUR JEUNESSE ALJ

L'ALJ, secteur jeunesse de la MJC Chablais, ouvrira les inscriptions aux stages d'été le samedi 10 juin 2023, de 9h30 à 12h au Méli-Mélo à Bons-en-Chablais. Le programme d'animation paraîtra le mardi 6 juin.

SÉJOURS EN JUILLET

SÉJOUR 10-12 ANS

Du 8 au 13 juillet, en Savoie

Séjour pleine nature au coeur de la Savoie

Pré-inscription le samedi 18 mars de 9h30 à 12h

Tarif : 300€ - Bons CAF et chèques ANCV

SÉJOUR 13-17 ANS

Du 16 au 25 juillet en Ardèche

Camping des tunnels - Vallon pont d'Arc

Pré-inscription le samedi 18 mars de 9h30 à 12h

Tarif : 450€ - Bons CAF et chèques ANCV

ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Dans le cadre du temps périscolaire de fin de journée, de 16h15 à 17h30, la MJC propose depuis de nombreuses années des activités péri-éducatives aux enfants du CP au CM2, tous les soirs de la semaine, à l'école élémentaire publique.

Pour la rentrée 2023/2024 et afin de répondre aux attentes des enfants et des familles, nous allons renouveler en partie nos propositions de découvertes. Tout en maintenant certaines activités déjà existantes comme le dessin, le cirque, le graff, l'atelier créativ'kids, nous ajouterons pour la prochaine année scolaire du hip-hop, de la capoeira, une activité « défis sportifs » et peut-être une initiation aux échecs ou à la couture.

Pour rappel, le concept des activités péri-éducatives est soutenu par la municipalité de Bons-en-Chablais. Tout en répondant à un besoin de garde après l'école il permet la découverte de nouvelles pratiques artistiques et sportives, à travers des activités variées encadrées par des professionnels. Le principe est de découvrir une activité durant un trimestre et d'en changer à chaque période. Celles et ceux qui sont vraiment intéressés par une discipline peuvent s'inscrire ensuite, à l'année, auprès des associations locales qui la proposent.

La plaquette d'informations (activités, fonctionnement, bulletin d'inscription...) sera distribuée courant juin à tous les élèves de l'école élémentaire, ainsi qu'à ceux des grandes sections de maternelles.

Les inscriptions débuteront le lundi 03 juillet 2023 dès 15h, soit en ligne sur l'espace GoAsso de la MJC, soit lors d'une première permanence le même jour au Méli-Mélo de 15h à 19h.



CONTACTS

mjc-chablais.com
rubrique espace jeunes
aljeunes@mjc-chablais.com
ou 06 41 71 73 96
ou 04 50 94 18 94

ACTUALITÉS DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS FOL74

LE TOUR DE FRANCE

Le mercredi 01/03/2023 les 6-12 ans ont partagé le goûter avec les résidents de l'EHPAD, où ils ont pu partager des chansons, des histoires et des moments inoubliables.

Pour continuer de visiter nos belles régions de France, l'accueil de loisirs va faire voyager les enfants avec des activités ludiques, récréatives, sportives en découvrant les Pays de la Loire pour ce mois d'avril, le Centre Val de Loire pour le mois de mai et la Nouvelle Aquitaine pour le mois de juin. Tout un programme plein d'enthousiasme pour faire passer aux enfants d'agréables moments. Les inscriptions se font directement sur le portail famille.

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

L'accueil de loisirs propose un après-midi jeux de société le samedi 3 juin à la salle de conférences qui sera animée par l'équipe avec l'aide de l'association Valen'jeux. C'est un moment de partage, d'échange, de découverte autour du jeu de société.

Vous pourrez venir jouer en famille, entre amis. Alors venez nombreux !!

CONTACTS

167 rue de l'église
74890 Bons-en-Chablais

LE SECRÉTARIAT

Emilie DELLANEGRA
04 50 39 41 76
bonsinfos@fol74.org

PERISCOLAIRE MATERNELLE :

07 54 38 93 27

PERISCOLAIRE PRIMAIRE

07 54 38 92 04

Merci de ne pas laisser de messages
ils ne seront pas consultés.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Depuis le 1^{er} mars 2023 le Relais est ouvert uniquement les lundis et mardis.

Merci de privilégier l'envoi de mails.

Attention changement d'adresse mail :

L'adresse mail du relais petite enfance est la suivante depuis le 19 janvier 2023 :

rpe@ville-douvaine.fr

ORGANISATION DU RELAIS PETIT ENFANCE

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS:

Le lundi de 13h30 à 17h

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone :

07 79 49 52 15 durant les permanences téléphoniques
ou par mail : rpe@ville-douvaine.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

Mardi de 14h à 17h

TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIFS :

- Sur Bons-en-Chablais les lundis de 9h à 11h dans la salle des pratiques douces à la salle des fêtes, Place Castione Della Presolana.
- Sur Douvaine les mardis de 9h à 11h à la maison de l'enfance, 6 allée de la colline.

Et voici le QR code pour accéder
directement à la page web
du Relais Petite Enfance :





CADRE DE VIE



LES ACTIVITÉS DU CCAS



SA MISSION : LE CCAS ANIME UNE ACTION GÉNÉRALE DE PRÉVENTION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. IL ASSURE DIFFÉRENTES MISSIONS DIRECTEMENT ORIENTÉES VERS LA POPULATION



SA COMPOSITION

LE PRÉSIDENT : Olivier JACQUIER, maire

HUIT MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

José DEHEDIN, Vice-Président du CCAS, délégué

Anne MAGNIEZ, 1ère adjointe

Chantal VERNET, adjointe

Jean-Michel GIRAULT, conseiller

Pierre GILIBERT, adjoint

Christine TROLLIET, conseillère

Magali FAVRAT, conseillère

Sandra REAL-LEFAY, adjointe

HUIT MEMBRES NOMMÉS PAR LE MAIRE :

Ginette TROLLIET

Alain TICHIT

Marie-Laurence VESSELIER

Marie-Claude BOITEUX

Anne-Marie DEVILLE

Monica SOLOAGA

Juliette DEHEDIN

Sandrine SEGONNE

Le CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier d'un avantage fiscal. En effet, les dons consentis à certains organismes d'intérêt général à but non lucratif et à certaines associations d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt. Le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social.

Cette année, le CCAS a offert une jardinière fleurie aux personnes de 75 ans et plus à l'occasion du marché des 4 saisons qui a eu lieu le dimanche 14 mai.

ACTIONS À VENIR EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

Puis, viendra le barbecue en musique, place de la Colombière, le dimanche 2 juillet également pour les personnes de 75 ans et plus. (Avec inscription au préalable dès que le courrier vous sera adressé).

La semaine bleue, consacrée aux personnes âgées, se déroulera la semaine du 2 au 8 octobre. Plusieurs animations sont prévues.

Et pour terminer l'année, les personnes de 75 ans et plus recevront le traditionnel panier garni lors du marché de Noël.

CADRE DE VIE



POSITIONNEMENT SUR LE PROJET D'AUTOROUTE



VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE VU DANS LES JOURNAUX
CE TITRE « AUTOROUTE : UN MAIRE DIT NON AU PASSAGE EN FORCE »



Cet article mérite quelques explications car, en lui-même, il est très tendancieux et peut être mal compris, c'est l'objet de ces quelques lignes.

Le mardi 28 février dernier a eu lieu un Conseil Communautaire à Thonon Agglomération. La dernière délibération de cette session est une motion aussi appelée un vœu, proposant au conseil d'affirmer son soutien au projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains.

Ce projet étant très clivant, nous avons débattu la veille en municipalité afin de déterminer de manière consensuelle quel allait être le vote du groupe majoritaire de Bons sur cette question.

En effet, il faut savoir que Bons-en-Chablais est représentée au Conseil Communautaire de Thonon Agglomération par 3 conseillers sur les 54 que compte l'assemblée. Deux de ces conseillers sont issus de la liste majoritaire et le dernier est issu de l'opposition. Côté majoritaire, il nous fallait nous positionner, afin de porter des votes reflétant la position des 23 conseillers municipaux, tout en laissant l'opposition libre du sens de son vote.

Nous avons donc débattu, assez longuement, sur ce projet de liaison autoroutière.



N'ARRIVANT PAS À TRANCHER
FERMEMENT ENTRE LE POUR ET LE
CONTRE, NOUS AVONS OPTÉ POUR LE
VOTE QUI ALLAIT REPRÉSENTER LE
MIEUX CETTE POSITION : UNE VOIX
POUR ET UNE VOIX CONTRE.



C'est donc ce qui a été fait lors du Conseil Communautaire. Et, quand est arrivé le moment de voter, il a fallu qu'on choisisse qui de Anne Magniez ou Olivier Jacquier allait voter quoi. Olivier Jacquier a exprimé le vote contre. Ça aurait pu être l'inverse, ça n'a aucune espèce d'importance.

En revanche, ce vote et la communication qui a été faite autour de cet événement méritaient des éclaircissements. C'est maintenant chose faite. Il n'y a pas un « maire » qui a voté contre, mais un groupe majoritaire de Bons qui a donné un vote pour et un vote contre. Ces deux votes sont indissociables pour exprimer la position de Bons.

CADRE DE VIE



LES ZONES NATURELLES



CE QUI FRAPPE AU PREMIER REGARD QUAND ON TRAVERSE LA COMMUNE DE BON-EN-CHABLAIS DEPUIS QUELQUES ANNÉES, CE SONT LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS, LES EMBOUTEILLAGES AUX HEURES DE POINTE, LA VITESSE EXCESSIVE SUR LES AXES PRINCIPAUX OU SECONDAIRES.



Cependant, Bons-en-Chablais est une commune étendue et qui comporte aussi de nombreuses zones naturelles, pour certaines protégées par différents outils, notamment les zones Natura 2000.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE NATURA 2000 ?

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne oiseaux et à la directive européenne habitats-faune-flore.

En Europe, le réseau représente 27 522 sites et couvre 18 % des terres. Au 1^{er} mars 2017, la France compte 1 766 sites, couvrant près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.

LA DÉMARCHE DU RÉSEAU NATURA 2000 PRIVILÉGIÉ

La recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales :

- les activités humaines et les projets d'infrastructure sont possibles en site Natura 2000. Pour éviter les activités préjudiciables à la biodiversité, les projets susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces et habitats protégés doivent être soumis à évaluation préalable ;
- au quotidien, la gestion des sites Natura 2000 relève d'une démarche participative des acteurs du territoire. Un comité de pilotage définit pour chaque site des objectifs de conservation et des mesures de gestion qui sont ensuite mis en œuvre sous forme de chartes et des contrats co-financés par l'Union européenne.



NATURA 2000 EN FRANCE

LE RÉSEAU DE SITES FRANÇAIS REPRÉSENTE

- 13 % de la surface terrestre métropolitaine, soit 7 millions d'hectares
- 35,7 % de la surface marine de la zone économique exclusive, soit 13 261 016 hectares
- 1 756 sites, dont 221 sites marins et mixtes (67 uniquement marins) : 403 zones de protection spéciale pour les oiseaux (ZPS) et 1 353 zones spéciales de conservation (ZSC)
- 13 041 communes supports du réseau
- 132 types d'habitats naturels d'intérêt communautaire (57 % des habitats naturels européens)
- 102 espèces animales identifiées à l'annexe II de la directive Habitats faune flore (20 % des espèces annexe II)
- 63 espèces végétales identifiées à l'annexe II de la directive Habitats faune flore (10 % des espèces annexe II)
- 123 espèces d'oiseaux identifiées à l'annexe I de la directive Oiseaux (62 % des espèces annexe I).

CADRE DE VIE

**LES ZONES NATURA 2000****À BONS-EN-CHABLAIS**

ZONES HUMIDES DU BAS CHABLAIS, À BONS-EN-CHABLAIS REPRÉSENTÉS PAR LE MARAIS DE FULLY ET LE MARAIS DE LA DAME.

**CARACTÈRE GÉNÉRAL DU SITE QUALITÉ ET IMPORTANCE**

La zone proposée concerne des secteurs protégés par arrêté de protection de biotope (Marais et zones humides de Perrignier, les Grands Marais d'Allinges et Margencel, Marais de Bossenot, Marais à la Dame et de Grange Vigny, Grand marais d'Orcier, Marais de Fully, Marais de la Prau) et trois zones humides complémentaires.

Le site des zones humides du Bas-Chablais en Haute-Savoie a une responsabilité forte car il héberge au moins huit habitats et trois espèces d'intérêt communautaire, ainsi que certaines espèces végétales présentes uniquement sur ces sites pour la France, comme l'Orchis jaune blanchâtre (*Dactylorhiza ochroleuca*), ou qui sont rares au niveau départemental telles que : *Dryopteris* à crête (*Dryopteris cristata*), Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*) et *Spiranthe* d'été (*Spiranthes aestivalis*).

VULNÉRABILITÉ

Les zones humides étudiées hébergent un grand nombre d'habitats d'intérêt communautaire, souvent dégradés ou en cours de dégradation, car ces milieux autrefois entretenus par les pratiques agricoles sont aujourd'hui abandonnés.

Ils sont pour beaucoup menacés par la progression des petits ligneux (saules et bourdaine), annonciateurs d'une évolution vers le boisement, ou fortement colonisés par des plantes herbacées envahissantes qui conduisent à des formations monospécifiques, banalisantes pour la flore.

Ils présentent également une forte richesse en espèces patrimoniales dont certaines d'intérêt européen, menacées à terme par cette dégradation et cette fermeture. L'alimentation en eau, en qualité et en quantité, reste primordiale.

**LE MASSIF DES VOIRONS SUR BONS-EN-CHABLAIS CLASSES D'HABITATS COUVERTURE****FORÊTS DE RÉSINEUX : 57%**

Le petit Massif de Voirons domine l'avant-pays chablaisien. La nature géologique du site, remarquable, correspond à la nappe de charriage du Chablais (grès, conglomérat...). Il s'agit d'un massif forestier de moyenne altitude (pessières, sapinières), peu morcelé.

QUALITÉ ET IMPORTANCE

C'est un habitat majeur pour le Lynx.

Rappelons la nature géologique remarquable du site.

Le sonneur à ventre jaune

L'orchidée « le sabot de Vénus » (plante)

VULNÉRABILITÉ

Site de production forestière notamment pour l'épicéa. L'habitat est à restaurer.

Il existe de nombreux dispositifs sur le plan européen, national ou local qui permettent de référencer un certain nombre d'intérêts remarquables au niveau de l'espace naturel. Ils ne sont pas cependant toujours garants d'une réelle protection de l'environnement et les moyens à disposition pour en prendre soin sont souvent insuffisants. Les collectivités locales n'ont pas toujours les ressources financières ou humaines pour utiliser les outils. Cependant, ces dispositifs permettent de mettre le focus sur la richesse de notre patrimoine naturel, bien moins visible que les axes routiers mais tout aussi présent.

À chacun d'aller le découvrir.

Sources :

• inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201722 • inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201710 • natura2000.fr/

CADRE DE VIE



LE DICO DE LA VOIRIE



ZONE DE RENCONTRE, VOIE CENTRALE BANALISÉE, DOUBLE-SENS CYCLABLE. CES MODES DE CIRCULATION SE DÉVELOPPENT SUR LA VOIE PUBLIQUE. QUEL EN EST LE PRINCIPE ? COMMENT LES UTILISER ? SONT-ELLES PRÉVUES SUR NOTRE COMMUNE ? VOICI QUELQUES RÉPONSES À CES QUESTIONS.”

ZONE DE RENCONTRE

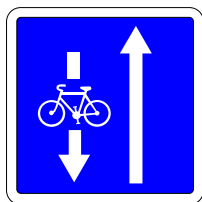
Ces voies spécifiques, abordées dans les cours de code de la route et réglementées depuis le 30 juillet 2008 par le décret n° 2008-754, permettent aux différents usagers de partager la chaussée dans des conditions optimales de sécurité.

MAIS PLUS PRÉCISÉMENT QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE OU ZONE DE CIRCULATION PARTAGÉE ?

Légifrance définit la zone de rencontre comme « une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers » : piétons, vélos, trottinettes, voitures...

Comme le prévoit l'article R110-2 du code de la route, les piétons sont prioritaires dans les zones de rencontre par rapport aux autres véhicules (sauf les tramways). Ils peuvent ainsi circuler librement sur la chaussée, même si des trottoirs existent.

La circulation reste autorisée aux véhicules motorisés, à condition de respecter la limitation de vitesse fixée à 20 km/h.



COMMENT RECONNAÎTRE UNE ZONE DE RENCONTRE ?

Des panneaux de signalisation spécifiques sont implantés à l'entrée et à la sortie de la zone de rencontre.

Il s'agit d'un panneau carré bleu, pourvus d'un contour blanc, au centre duquel se trouvent trois pictogrammes représentant un piéton, un vélo et un véhicule accompagnés d'un panneau de limitation de vitesse à 20 km/h.

En général, la zone est également aménagée de manière à faire respecter cette limitation de vitesse. Certaines zones de rencontre sont même pourvues d'un marquage au sol spécifique ou d'un revêtement spécial, destinés à les rendre encore plus visibles.

DES ZONES DE RENCONTRE VONT PROCHAINEMENT ÊTRE MISES EN SERVICE SUR LA COMMUNE

Rue de la Plaffe et chemin de la Boutassière une fois les travaux en cours terminés.



DOUBLE-SENS CYCLABLE

Le double sens cyclable a été officiellement introduit en juillet 2008 dans le droit français : le décret n°2008-754 du 30 juillet 2008

MAIS PLUS PRÉCISÉMENT QU'EST-CE QU'UN DOUBLE-SENS CYCLABLE

Il s'agit d'une rue autorisée dans les 2 sens pour les cyclistes tout en restant en sens unique pour les véhicules motorisés

COMMENT RECONNAÎTRE UN DOUBLE-SENS CYCLABLE

Par un panneaux sens interdit sauf cycliste à l'entrée de double sens cyclable et éventuellement un panneau indiquant la possibilité de croiser un cycliste

Éventuellement un marquage au sol indiquant le sens de circulation des vélos.

DES DOUBLES SENS CYCLABLE VONT PROCHAINEMENT ÊTRE MIS EN SERVICE SUR LA COMMUNE

Il en existe déjà Rue de l'église, rue de la Praly vers la clinique vétérinaire et d'autres sont à venir rue de la Boutassière et rue de la Plaffe.



CADRE DE VIE



LE CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL

“ L'AMÉNAGEMENT DU LOCAL A DÉMARRÉ MI-JANVIER DERNIER POUR UNE DURÉE DE 5 MOIS ENVIRON ”

Les artisans ont terminé le gros œuvre, monté les cloisons, tiré les réseaux et attaquent maintenant les huisseries intérieures.

La commune passe en phase active du recrutement du personnel du futur centre de santé communal. Un chargé de mission interne travaille à ces recrutements et à la finalisation de l'équipement en collaboration avec Aude Contat, directrice du centre de santé et cheffe de projet.

Les outils de communication relatifs au centre de santé sont maintenant disponibles sur les réseaux sociaux aux adresses suivantes :



N'hésitez pas à vous y rendre pour y trouver les dernières actualités et avancées du projet, et à relayer ces pages auprès de vos contacts.

Via ces pages et les autres canaux de communication à disposition, un réseau de professionnels se constitue autour du centre de santé.

Nous prévoyons l'ouverture au public du centre de santé à l'automne 2023.

Le 2 mars dernier a eu lieu la première réunion de concertation de la phase 2 du projet de santé de la commune. Pilotée par Émilie Saderne, de la Fabrique des Centres de Santé, cette rencontre entre professionnels de santé (CPTS, EHPAD, HAD, CSI, pharmacie...), habitants bonsois, élus de la commune et des environs et acteurs de la société civile (établissements scolaires, associations...) a permis d'échanger sur la préfiguration de cette deuxième étape.

Pour rappel, la première phase de ce projet se concrétisera par l'ouverture prochaine du Centre de Santé communal, amené à se déplacer sur le site prévu à cet effet. Autour de lui s'articuleront d'autres offres de santé étudiées et travaillées conjointement avec tous les participants.

À l'issue de cet atelier, nous nous sommes donné rendez-vous le 16 mai prochain pour une seconde session d'échanges.



VIE ÉCONOMIQUE



LES PROS DU PAYSAGE

“ 3 ENTREPRISES SAVOYARDES
POUR L'AMÉNAGEMENT DES
EXTÉRIEURS RÉUNIES
SOUS UNE MÊME ENTITÉ ”

L'histoire de « Les Pros du Paysage » commence en 2012, lorsque M. Vincent ARNOL ouvre l'entreprise de petits travaux intérieurs et extérieurs sur la commune de Loisin : Pro Léman Services.

Cette entreprise se développe rapidement et fidélise ses clients réguliers, particuliers et copropriétés gérées par les syndicats du Chablais et d'Annemasse. Elle s'agrandit et s'installe dans la ZAE des Bracots en 2015.

En 2017, le gérant ouvre une 2^{ème} entreprise : Pro Chablais Services dédiée aux services à la personne dans le domaine du jardinage et du bricolage.

Les demandes de pose de clôtures et de portails se faisant de plus en plus nombreuses, le dirigeant crée une 3^{ème} entreprise spécialisée dans ce domaine en partenariat, sous forme de franchise, avec la marque LIPPI, fabricant

de clôtures et portails en France. Pro Clôtures 74 est ainsi créée en janvier 2021.

L'ouverture de cette nouvelle entreprise amène l'effectif global des 3 entreprises à 25 personnes.

Le besoin d'un showroom et d'un entrepôt dédiés à une entreprise de paysagisme, se fait sentir. V. Arnol achète en 2018 un terrain adjacent à la nouvelle déchetterie de Bons-en-Chablais. Les travaux débutent en 2022.

Afin d'optimiser la gestion des machines, des véhicules et le partage du personnel entre entreprises, V. Arnol met en place la holding « Les Pros du Paysage » fin 2022.

À ce jour, les locaux administratifs sont opérationnels, le showroom intérieur (110m²) est aménagé et accueille la clientèle. La fin des travaux de l'entrepôt A et de l'entrepôt B, qui lui sera loué ainsi qu'à plusieurs entreprises du secteur, est prévue pour le mois de mai et celle des travaux d'aménagement et du showroom extérieur (400m²) est prévue pour le mois de septembre 2023.

Les Pros du Paysage est un bel exemple d'expansion que peut avoir une entreprise dans notre région qui attire tant

VIE ÉCONOMIQUE



de nouveaux résidents. Néanmoins, le recrutement est difficile. En effet, l'entreprise subit une carence en ouvriers qualifiés pour les métiers de paysagiste, du bâtiment ou encore poseur de clôtures et portails.

Cela est probablement dû à la proximité de la Suisse et aux salaires plus attractifs. Afin de tenter de pallier ce manque de main d'œuvre, le gérant affirme offrir des primes, salaires, et avantages intéressants. Il propose également de former, en plus des apprentis accueillis par les 3 entreprises, des personnes motivées par le métier de poseur de clôtures ; métier qui demande d'être en bonne forme physique, bricoleur et attiré par le travail en extérieur.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre cette équipe,
appelez au 04 58 66 18 50
ou écrivez à contact@lesprosdupaysage.com.

Pour plus d'informations sur les activités de ces entreprises, venez visiter le showroom situé au 40, impasse des Prés Vignan, 74890 Bons-en-Chablais ou le site internet lesprosdupaysage.com.

Au téléphone comme au showroom, Vincent, Fabrice, Sylvie, Sandrine et Léa seront heureux de vous accueillir.



L'ANNEXE DE CHARLOTTE

Après 17 ans d'expérience dont 9 ans au sein de mon salon de coiffure sur Annemasse, j'ai eu envie de créer un salon plus intimiste et cosy : l'annexe de Charlotte est née.

Venez prendre soin de vos cheveux, changer de coupe ou de couleur tout ça en passant un vrai moment de détente. Je travaille avec des produits de qualité et axés sur une composition la plus naturelle possible.

Je vous attends sur rendez-vous le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 16h.

705 avenue du Mont de Boisy
06 76 84 08 59
04 50 43 61 85
annexecharlotte-coiffeur.com



VIE ÉCONOMIQUE



LE PLAT DU MOIS PAR LA BOUCHERIE TRAITEUR VACHAT

SUPRÊME DE VOLAILLE DES LANDES FARCIE À L'ITALIENNE

POUR DEUX PERSONNES

Pour le suprême

- 1 suprême de volaille des Landes
- 1 aubergine
- 100 g environ de mozzarella di buffala
- Tapenade d'olive noire (de Kalamata si possible)
- Basilic frais
- 70g de tomates confites
- 50 g de Guanciale

Pour la sauce :

- 1 boîte de tomates pelées (entière)
- 60 g d'échalote ciselée
- 25g d'ail dégermé haché
- Paprika fumé

RECETTE

- Préchauffez votre four à 200° C.

- Sur une plaque huilée à l'huile d'olive, déposer des tranches d'aubergines d'une épaisseur de 2 cm environ, badigeonnez celle-ci d'huile d'olive, salez, poivrez et saupoudrez d'un peu d'origan. Enfournez pour 15 bonnes minutes.

- En parallèle, mettre de côté 3 fines tranches de Guanciale et 1 tranche d'aubergine lorsqu'elle sera cuite.

- Faites suer vos échalotes jusqu'à ce qu'elles blondissent, ajoutez l'ail, faites dorer tout en remuant puis ajoutez le reste du Guanciale, laissez dorer.

- Versez le jus des tomates et mettre à feux doux, coupez les tomates en 4 et les incorporer, salez, poivrez, ajoutez une pointe de sucre, 1 petite cuillère à café ras, de paprika fumé, ainsi que le reste de l'aubergine (et des tomates séchées) coupés en cubes et laissez mijoter 20 à 30 min.

- Pendant ce temps, faites une entaille sur la partie du suprême (coté interne opposé à la petite aiguillette) afin d'ouvrir en portefeuille, aplatissez légèrement les bords, assaisonnez, tapissez de tapenade, placez une belle tranche de mozzarella en laissant 1 cm d'espace libre sur chaque bord, déposez les tomates séchées et les feuilles



de basilic, 1 tranche d'aubergine pour recouvrir (largeur de la tranche de mozzarella), puis refermez en rabattant les bords ainsi que la petite aiguillette pour recouvrir le tout. Enroulez de 3 ou 4 tranches de Guanciale.

- Disposez la sauce au fond d'un plat, déposez le suprême farci, salez, poivrez sur le dessus et enfournez à 180° C, 35 à 40 min.

- Dégustez avec de simples spaghettis, un riz pilaf ou un risotto, vous ferez des heureux.

BOUCHERIE TRAITEUR VACHAT

55 Place de la Colombiere
04 50 36 11 80



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LA FÊTE DU CARNAVAL

“ APRÈS LES ANNULATIONS SUCCESSIVES POUR CAUSE DE COVID EN 2021 PUIS DE LA NEIGE EN 2022, LE CARNAVAL DE BONS EST DE RETOUR. ”

La formule a été adaptée à la demande des associations pour cette édition 2023. Commencé par une kermesse place des prés de la Colombière, après des inquiétudes liées à la météo, les stands pour les enfants ont fait le plein. Chamboule-tout, maquillage, fabrication de masque, pêche au canard, jeux en bois, initiation au monocycle, barbe à papa, buvette et spécialités camerounaises ont réjoui les centaines de familles présentes.

La compagnie du Caramatran a animé la fête et conduit un défilé de la place des prés de la Colombière à la salle des fêtes avec ses marionnettes géantes, sa fanfare et embrasé le bonhomme caramatran.

Le bal masqué a aussi été un grand moment festif qui a rassemblé plusieurs centaines de participants magistralement animé par Animusik.

La fête a aussi été rythmée par l'Harmonie Municipale, la classe d'orchestre à l'école et les danseurs, danse aussi avec Break Spirit Crew et l'école municipale de musique de danse et de théâtre.

Un grand merci aux associations participantes, L'association des Parents d'Elèves, Les Bons Commerçants, Les Basquettes Fumantes, Nounous et Cie, La FOL 74, L'Amicale du personnel Communal, L'association Camerounaise AJECEP, L'APEL de St Joseph, Roulez Jeunesse et L'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Rendez-vous pour le Carnaval 2024 et son défilé à travers la Ville.





CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE



AU CŒUR DE BONS : LA
MÉDIATHÈQUE, UN SERVICE
DÉSORMAIS GRATUIT !



QUELQUES CHIFFRES 2022

- **2** bibliothécaires et **10** bénévoles font vivre la médiathèque
- **583** personnes, de Bons ou des environs, ont emprunté des livres
- **10785** livres + **187** CD + **17** abonnements à des magazines sont disponibles
- **943** nouveautés (livres et magazines) ont été installées sur les rayons
- **14177** livres ont été prêtés
- **48** animations ont fait le plaisir des petits, des tout-petits et des adultes
- **61** animations scolaires se sont déroulées dans la médiathèque

LES PLUS EMPRUNTÉS

- **Le roman le plus emprunté** : Les bruits du souvenir (Sophie Astrabi/Flammarion)
- **Le polar le plus emprunté** : De silence et de loup (Patrice Gain/Albin Michel)
- **Le documentaire adulte le plus emprunté** : Vivre avec l'invisible (Marie de Hennezel/Robert Laffont)
- **La BD adulte la plus empruntée** : La jeune femme et la mer (Catherine Meurisse-Isabelle Merlet/Dargaud)
- **Le documentaire jeunesse le plus emprunté** : 365 dessins Kawaii pour toute l'année (Mayumi Jezewski/Editions Fleurus)
- **Le roman science-fiction jeunesse le plus emprunté** : La passeuse de mots (Alric Twice/Hachette)
- **L'album jeunesse le plus emprunté** : Lili veut un téléphone portable (Dominique de Saint-Mars-Serge Bloch/Editions Calligram)
- **La BD jeunesse la plus empruntée** : Toi, je te zut – Mortelle Adèle tome 18 (Diane Le Feyer-Mr Tan/Bayard Editions)

GRATUITÉ

Suite à la mise en place de la gratuité d'accès à la médiathèque, on constate, sur la période du 01/10/2022 au 31/12/2022, une augmentation significative du nombre des inscriptions, et surtout la transformation de

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



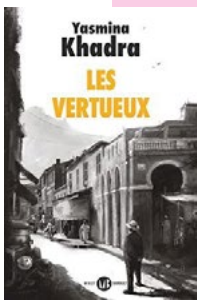
nombreuses cartes d'adhésion individuelles en cartes d'adhésion familiales. Cela permet en effet aux adhérents d'emprunter plus d'ouvrages pour une période de 3 semaines (4 pour une carte individuelle et 12 pour une carte familiale).

- 138 nouvelles inscriptions (dont 77 personnes de 0 à 18 ans et 57 personnes de plus de 18 ans), soit 38 % des nouvelles inscriptions enregistrées en 2022
- 101 nouvelles inscriptions familiales, soit 45,7 % des nouvelles inscriptions familiales enregistrées en 2022

QUELQUES COUPS DE CŒUR



Coup de cœur
de Stéphanie
(lectrice)

**LES VERTUEUX**

Roman de Yasmina Khadra
(2022 - R KHA)

Après la trahison d'un Caïd qui l'a envoyé à la guerre de 14 à la place de son fils, un Algérien recherche sa famille. Toujours optimiste malgré la suite de coups durs, Yacine est aidé par ses amis algériens de guerre algériens. Très prenant, touchant.



Coup de cœur
de Louise
(lectrice)

**LE MONDE SANS FIN**

BD de Jean-Marc Jancovici
(2021 - BD BLA)

BD sur l'énergie, presque documentaire par son impact sur notre vie depuis la révolution industrielle. C'est un constat sans engagement, instructif et très intéressant. A mettre en parallèle avec la BD de Etienne Davodeau : Le droit du sol.



Coup de cœur
de Marie-France
(bénévole)

**LE CHOIX**

Roman de Viola Ardone
(2022 - R ARD)

Aventures d'une Sicilienne adolescente dans les années 60. Après une enfance relativement libre, la jeune fille qui a son « cardinal » n'a plus le droit de sortir qu'accompagnée du père ou d'un frère. Oliva se rebelle. Avec beaucoup de sensibilité, le combat féministe est évoqué.



Coup de cœur
de Isabelle
(bibliothécaire)

**LA CITÉ DES NUAGES ET DES OISEAUX**

Roman de Anthony Doerr
(2022 - R DOE)

Ce roman mosaïque, autour d'un manuscrit perdu du 1^{er} siècle, se déroule sur trois âges : le futur dans un vaisseau spatial, l'Amérique contemporaine, le XVI^e siècle au cours de la prise de Constantinople. Ce chef-d'œuvre fascinant est une ode à la littérature.

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année pour emprunter des livres, lire, jouer, échanger, participer à nos animations. Nous sommes toujours à la même adresse, mais les espaces ont été réaménagés et des nouveautés y sont installées régulièrement : soyez curieux, venez les découvrir ! Et cerise sur le gâteau, nous vous annonçons la reprise des expositions à la médiathèque...

HORAIRE MÉDIATHÈQUE

Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h30 à 12h30



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

ACTUALITES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

“

UN VENT DE NOUVEAUTÉ SOUFFLE SUR L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE DE BON-EN-CHABLAIS !

”

Depuis le dernier article dans la gazette, cet été, d'aucuns considèrent que les choses n'avancent pas assez vite pour l'école – peut-être que certaines choses auraient pu être plus rapides, mais il ne faut pas oublier que c'est une période de transition avec de nombreux changements et souvenons-nous : « qui va lentement va sûrement » !

POURQUOI UN CHANGEMENT DE STATUT ?

L'école a été créée dans les années 1980 sous forme associative et dirigée par Gérard Curt. Pour faire face à son expansion, la municipalité décide de reprendre toutes les activités de celle-ci en 2008 sous la forme de ce mystérieux acronyme REPEM (régie personnalisée autonome de droit public), c'est-à-dire une structure indépendante, un peu comme une association mais publique.

En juin 2022, l'école abandonne son statut de REPEM et devient un nouveau service de la commune.

Ce choix issu de la volonté politique des élus a pour objectif d'intégrer l'école dans les axes prioritaires de la politique culturelle de la commune et traduit l'ambition portée par les élus municipaux en faveur de ce nouveau service public : développement de l'offre, ouverture au plus grand nombre, intégration de l'école dans son territoire et au niveau départemental.

NOMS	PRENOMS	Dictée 20	Chant 10	Lecture 30	Théorie 10
	Christelle	043	12 ⁵⁰	5	14 ⁵⁰
	Laurence	044	15	7 ⁵⁰	16 ⁵⁰
	T David	045	11 ⁵⁰	6	16
	AUX Michelle	046	13 ⁵⁰	6	11
	AUX Sylvie	047	12 ⁵⁰	7 ⁵⁰	18
	Stéphanie	048	15	5	15
	Fabienne	049	11	4 ⁴⁵	14 ⁵⁰
	Sophie	050	12 ⁵⁰	8 ⁵⁰	18
	Franck	051	14	5 ²⁵	17 ²⁵
	Macalie	052	10	5	14

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



ARRIVÉE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'EMMTD

Le changement au sein de l'école est également marqué par l'arrivée de son nouveau directeur, Marc Bertrand-Enche, en poste depuis le 1^{er} janvier 2023.

“ AFIN DE CONTINUER À INSCRIRE L'ÉCOLE DANS CETTE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT, IL A POUR MISSION D'ÉLABORER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR LES TROIS ANNÉES À VENIR. ”

Reposant sur un projet pédagogique et culturel innovant, ce projet constituera la feuille de route de l'école au niveau interne et externe.

Il sera le produit d'une réflexion collective et concertée entre les élus, la direction, l'équipe des enseignants, les usagers, les partenaires institutionnels et les associations.

LES AXES DE RÉFLEXION ET D'ACTIONS CONCERNERONT NOTAMMENT

- la grille tarifaire afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et aux pratiques artistiques
- la pédagogie comme la question des cursus, des modalités d'audition
- les disciplines enseignées et la part de chacune entre la musique, le théâtre et la danse
- le développement des partenariats avec les associations historiquement proches de l'école comme la Batterie Fanfare, L'Harmonie Municipale et l'association des Amis de l'école
- l'inclusion de nouveaux publics (aînés, personnes en situation de handicap)
- le développement d'une programmation culturelle de l'école dynamisante (spectacles, conférences, résidence d'artistes)
- la mise en place de médiation culturelle

SONDAGE

Pour mieux connaître les attentes et les suggestions des usagers, un sondage a été initié.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont pris le temps d'y répondre car vos retours sont précieux pour nous. Les résultats

de ce sondage sont aussi une base de réflexion pour le nouveau projet d'établissement que nous sommes en train d'élaborer.

BRIÈVEMENT, DES RÉPONSES OBTENUES À CE SONDAGE SONT LES SUIVANTES

- l'intégration de nouvelles disciplines (la danse de salon, l'apprentissage de nouveaux instruments (contrebasse, handpan...), le théâtre et ses déclinaisons (improvisation, mise en scène...)
- le développement d'activités pendant les vacances scolaires et les week-ends (+ de 75 % des participants l'ont plébiscité)
- pour une grande majorité, une meilleure adéquation entre le coût des services et les enseignements dispensés

Il est à noter que ce sondage rejoint les préconisations formulées par l'audit demandé par la commune en 2021 et présenté dans la gazette de l'été 2022.



QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS À CE JOUR

Depuis ce début d'année 2023, l'école a lancé divers chantiers :

- l'élaboration du projet d'établissement qui est en cours
- la redynamisation des comptes Facebook et Instagram de l'école

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



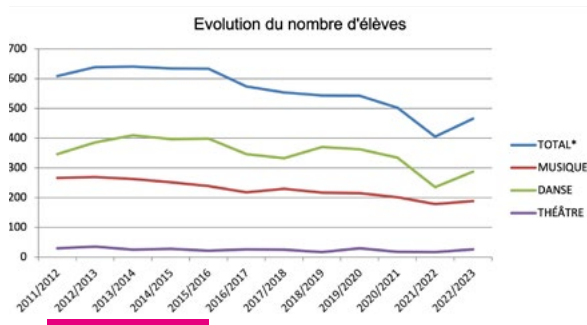
- la réorganisation et le changement du système informatique de l'administration de l'école,
- la proposition de stages durant les vacances scolaires qui permettent aux enfants de découvrir ou approfondir d'autres disciplines.

L'EMMTD EN QUELQUES CHIFFRES :

À CE JOUR :

- **16** instruments de musique enseignés
- **22** professeurs
- **467** élèves au total
- **361** élèves de moins de 18 ans
- **106** élèves de plus de 18 ans
- **33** disciplines

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES :



Si on constate une lente érosion des effectifs depuis 2013 qui a été accentuée par les crises sanitaires, le rebond post-covid s'explique par la forte volonté des élus de maintenir l'école dans une dynamique positive.



CET ATTRAIT POUR LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE EST SURPRENANT.

PEUT-ON PARLER DE DUALITÉ ?

Je ne parlerais pas de dualité mais plutôt de complémentarité. Ce double attrait est la preuve que les deux domaines peuvent s'enrichir mutuellement : il faut de la créativité pour la science et de la précision pour la pratique artistique !

QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR L'ÉCOLE ?

Mon ambition est de dynamiser l'école et d'y faire souffler un vent nouveau. De proposer de nouvelles activités, disciplines, spectacles afin de lui donner un nouvel attrait. D'ouvrir au plus grand nombre l'école dans le respect du projet culturel de la commune que nous sommes en train d'élaborer collégialement.

INTERVIEW DU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'EMMTD - MARC BERTRAND-ENCHE

D'OÙ VENEZ-VOUS ?

Je viens de la région lyonnaise, d'origine alsacienne !

QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Je suis ingénieur de formation. Très jeune, j'ai été animateur et directeur de centres de vacances. Passionné de théâtre depuis toujours, j'ai fait le pas en 2012 pour intégrer, comme comédien professionnel, une compagnie parisienne.

APRÈS CES QUELQUES MOIS EN TANT QUE DIRECTEUR DE L'EMMTD, QUEL EST VOTRE CONSTAT ?

Mon constat est plus que positif.

Il est extrêmement motivant de travailler en tant que directeur dans une école soutenue par des élus enthousiastes ayant une réelle ambition de politique culturelle. Et avec une équipe pédagogique et administrative motivée - ouverte aux changements. J'apprécie également la grande polyvalence de la fonction et les contacts constants avec un public varié, les parents, les enfants, les associations partenaires, ce qui est humainement une grande richesse !

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



ACTUALITÉ DE LA MJC CHABLAIS

CONFÉRENCE GESTICULÉE

- Vendredi 12 mai 2023 20h
MJC Chablais à Douvaine (durée 1h45)
- Atelier d'éducation populaire avec Anthony Pouliquen le samedi 13 mai 2023 à la MJC Chablais de 9h à 12h.
(Conférence : 5€ / conférence + atelier : 8€)

**"Parce qu'il existe plusieurs Jean-Paul Belmondo ?
Une autre histoire des classes sociales"**

**De et par Anthony Pouliquen (L'ardeur - Association
d'éducation populaire politique)**

« Mais alors moi, j'appartiendrais à cette petite bourgeoisie intellectuelle ? Oui, mais en même temps, je suis ouvrier, enfin je suis enfant d'ouvrier. Je viens d'un milieu prolétaire que je revendique encore aujourd'hui et dont je ne me suis jamais totalement débarrassé. Quand je suis devenu étudiant, j'ai rencontré pleins d'enfants de petits bourgeois intellectuels, qui me renvoyaient à ma condition de prolo... Finalement, et réflexion faite, je crois que j'ai le cul entre deux chaises... ».

Dans cette conférence gesticulée, Anthony Pouliquen interroge sa trajectoire personnelle, de la découverte de sa classe sociale à la construction de son désir révolutionnaire. Sa petite histoire s'entremêle ici avec la grande histoire, celle de la lutte des classes, des combats ouvriers, des conquêtes populaires. Celle également des trahisons et des renoncements de la petite bourgeoisie intellectuelle. L'occasion de faire entendre, à grand renfort de références cinématographiques, une autre histoire des classes sociales...

CONCERT À LA MJC

- Maddy Street / DJ Güll
- Samedi 13 mai 2023 20h30
MJC Chablais 2 avenue du stade. Douvaine

Cette soirée intègre le festival QueerCode #3 coordonné par le BIJ de Thonon agglomération et qui a pour but de promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention pour vivre son identité, sa singularité et sa diversité librement. Les maîtres-mots de ce festival multiformat : solidarité, respect et prévention. Maddy Street c'est la.e plus britannique des français.e.s.

Du haut de ses 24 ans, la.e jeune chanteuse et vidéaste vous entraîne dans un univers infiniment Queer et Pop. Entre légèreté pétillante et gravité poétique, ses sons mélangent le français et l'anglais, le romantique et l'engagé, le sombre et le coloré. Elle parvient à réunir le meilleur des deux cultures pour façonner une musique unique. D'un côté, une sensibilité pop très française, à fleur de peau, et de l'autre de fortes influences rock indé et électro plutôt vintage, qui ne sont pas sans rappeler Metronomy, The Kooks ou la scène UK garage. Le résultat est détonnant et rafraîchissant, et surtout révélateur d'une forte personnalité.

DJ Güll est une véritable icône des nuits chablaïsiennes. Dans un esprit **furieusement** rock'n'roll, elle distille derrière les platines un mélange de pop, electroclash, rock, new-wave entre deux déhanchés et pas de danses improbables.

Infos et tarifs : legrandbainproduction.com



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LA TRIBU DU VENT

Cie Les Colporteurs de Rêves

• Mercredi 7 juin 2023 | 16h

Salle des fêtes de Loisin

Spectacle jeune public à Loisin

Tout va pour le mieux dans la cité du vent : les éoliennes tournent, les arbres donnent des fruits, les gens vivent heureux, les rêves se réalisent. Mais un jour dans l'infini des dunes, on voit arriver un étrange voyageur. Pour remplir son sac, celui-ci ferait n'importe quoi, quitte à bouleverser toute la vie de la cité.

Une fable pétillante et moderne, entre théâtre musique et arts du cirque, à partager en famille

Taris et Réservation sur mjc-chablais.com
ou au secrétariat de la MJC.



Plus d'informations sur mjc-chablais.com.

Pour les plus motivés par les jeux, Anthony Véré vous propose des séances deux fois par mois à la MJC
contact : anthony.veré@hotmail.fr.

CINÉMA PLEIN-AIR FIN AOÛT

Mardi 29 août 2023

Projection de Cinéma en plein air

Stade de Bons-en-Chablais

(film à définir)

LES RENDEZ-VOUS DU SAMEDI

Nous proposons des ateliers parents-enfants et des ateliers adultes sur différentes thématiques tout au long de l'année. Vous trouverez la programmation complète et les tarifs sur notre brochure d'activité et notre site internet.

Le prochain RDV :

qi-gong adultes le samedi 10 juin à la MJC.

SOIRÉE JEUX

• Vendredi 9 juin 2023

Cette saison, la MJC Chablais vous propose une programmation de soirées jeux pour les ados et les adultes, dans les locaux de la MJC à Douvaine.

Venez passer un bon moment, partager et découvrir de nouveaux jeux de société.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



TERRA LANGINI

Vous vous intéressez à ce qui fait l'originalité de notre piémont des Voirons, vous êtes désireux de mieux connaître les différents aspects de son patrimoine naturel, architectural, historique etc., vous êtes soucieux de la préservation d'une véritable culture locale, l'association vous propose des activités gratuites de découverte

SORTIE DÉCOUVERTE DES OISEAUX

• Samedi 13 mai - 8h
Sous la conduite de Denis Jordan, rendez-vous au parking sous la cure (ex-place du marché) Bons-en-Chablais

SORTIE DÉCOUVERTE FLORE ET BOTANIQUE

• Samedi 24 juin - 14h
Sous la conduite de Denis Jordan.

SORTIE DÉCOUVERTE DES MOULINS ET ARTIFICES

• Dimanche 16 juillet 14h30
(seigneuriaux et de la libre entreprise) du ruisseau de la Follaz ou de Langin-chez-les-Blanc, sous la conduite de Denis Lavy, parking sous la cure (ex-place du marché) Bons-en-Chablais

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

• Dimanche 6 août
Objets de l'antiquité romaine ou plus ancienne, trouvés dans nos communes, et visite du Vieux Genève, sous la conduite de Denis Lavy

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

• Samedi 16 et dimanche 17 septembre
3 circuits commentés de découverte du patrimoine local, avec Denis Lavy. Programme selon le thème national.
• Samedi 16 septembre 2023 : 10h et 14h30, rendez-vous au parking sous la cure (ex-place du marché) Bons-en-Chablais

SUR LES PAS DES SEIGNEURS DE LANGIN

• Dimanche 17 septembre 14h30 - Châteaux de Bons-en-Chablais, rendez-vous au parking sous la cure (ex-place du marché) Bons-en-Chablais.



**LA FÊTE
À BRENS**



C'EST REPARTI !

- Plus de choix de restauration
- Plus d'animations et de jeux pour petits et grands
- Et toujours une ambiance familiale et champêtre

Tel est l'objectif de l'équipe élargie et dynamique de « BRENS EN FÊTE » (ex ACP) qui travaille à une nouvelle formule associant traditions et nouveautés.

Vous êtes curieux ? Alors à vos agendas !

**Venez nombreux faire la fête avec nous
le dimanche 25 juin prochain.**

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles est une association formée sous le régime de la loi 1901 et créée en 1965. Elle n'existe que grâce aux parents bénévoles qui organisent et participent aux manifestations afin de récolter les fonds nécessaires à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques des enseignants. Tout ceci a pour but de permettre à nos enfants de s'épanouir dans le milieu scolaire, culturel et artistique.

Ce budget sert aussi à financer les sorties scolaires mais cette année les coûts des transports ont bondi et impactent fortement le budget. Le Sou des Ecoles ne pourra pas supporter cette hausse sur du long terme sans soutien. Participer aux manifestations c'est aussi l'occasion pour les parents bénévoles de se retrouver dans une ambiance conviviale et de rencontrer les nouveaux parents. Elle a aussi pour rôle de participer à la vie associative de la commune.

Nous avons proposé au sein de l'école les bonbonnières d'Halloween, la vente de pizzas, de chocolats de Noël, des bulbes d'Automne, la vente d'objets personnalisés.

Vous pouvez venir partager nos délicieuses crêpes à la foire de la Saint-Martin, aux chalets de Noël, au carnaval, à notre braderie du 29 avril mais aussi à notre kermesse le samedi 1^{er} juillet pour finir l'année en beauté.

Nous remercions la direction de l'école, les enseignants et la mairie pour leur soutien ainsi que les partenaires locaux pour leurs dons !

ACTUALITÉS & CONTACT

f Soudebons
lesoudebons@yahoo.fr

L'APE UN SOUTIEN AUX PARENTS D'ÉLÈVES

MOBILISONS-NOUS POUR NOS ENFANTS !

Les Écoles Publiques ont la particularité d'avoir deux associations au sein de leur organisation : l'APE et le Sou des Ecoles.

L'association des parents d'élèves de Bons, régie par la loi 1901 et fondée en 1974, réunit des parents d'élèves volontaires et bénévoles qui défendent les intérêts des enfants et représentent tous les parents. Elle est leur porte-parole pour communiquer avec la direction, la mairie et tout autre partenaire. Elle siège aux conseils d'école. Elle a un rôle de soutien auprès des familles qui rencontrent des difficultés afin de les guider du mieux possible.

Elle organise des rencontres conviviales pour informer les parents sur les avancées des dossiers qu'elle suit (sécurité, climat scolaire, cantine etc...). En collaboration avec l'école, elle organise des cafés-parents afin d'échanger sur des thèmes importants comme l'aide

aux devoirs, les écrans, l'intimidation (...) en présence d'enseignants et de professionnels.

L'APE c'est aussi son goûter de la différence où parents, enfants et professeurs participent à des activités sur un thème essentiel, action qui a permis de rassembler des fonds pour financer des bancs de l'amitié dans les écoles. Cette année, le goûter de la différence aura lieu le vendredi 2 juin avec pour thème la lutte contre les discriminations.

La capacité d'action de l'APE dépend directement de la mobilisation des parents et cette association reste indispensable à notre école.

ACTUALITÉS & CONTACT

f APEdeBonsenChablais
apebonsenchablais@gmail.com



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

“ BEAU DÉBUT D'ANNÉE POUR NOTRE ASSOCIATION, AVEC UNE PREMIÈRE COLLECTE, LE 9 FÉVRIER DERNIER, QUI A REMPORTÉ UN VIF SUCCÈS ”

Ce ne sont pas moins de 156 donneurs, dont 15 nouveaux, qui se sont présentés à la salle des fêtes pour offrir leur sang ce jour-là. Une tartiflette, préparée par nos bénévoles, et visiblement très appréciée, est venue les récompenser.

Plus récemment, le samedi 18 février, a eu lieu une soirée théâtrale à la salle des fêtes de Bons en Chablais. La désormais célèbre troupe de théâtre, « La tropa de Brentona », qu'on ne présente plus, nous a fait l'honneur de jouer leur pièce au profit de notre association.

Un beau moment théâtral, un vaudeville dans toute sa splendeur, dans une pièce de Vivien Lheraux « Avez-vous embrassé le coq »... Bonne humeur et rires garantis dans la salle pour les 150 spectateurs venus les applaudir.

À VOS AGENDAS

Bonsois, Bonsoises, il reste encore
3 collectes à venir en 2023,
qui se dérouleront à la Salle des Fêtes
de Bons de 15h00 à 19h30,
venez donner votre sang pour soutenir
plus que jamais cette belle cause
Les jeudis 11 mai,
14 septembre
et 9 novembre 2023

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



CHAHUT'ÂGE

Habitante de Bons-en-Chablais depuis 2020, j'ai à cœur d'imaginer un futur lieu de vie destiné aux aînés de notre commune et des alentours, désireux de se maintenir dans la vie locale, tout en conservant leur autonomie.

De petite taille, adapté à toutes les mobilités et pensé collectivement, cet habitat solidaire se voudra un lieu de partage et d'écoute, accessible au plus grand nombre.

Si ce projet te parle à toi aussi, si tu es motivé(e) et souhaites apporter ta petite pierre à l'édifice (conception, recherche de partenariats, partage d'expérience...), ou si tu connais un(e) potentiel(le) futur(e) cohabitant(e), alors n'hésite pas !

Quel que soit ton âge, ton expérience, tes motivations, rejoins le comité de pilotage !

Autour d'une bonne tasse de café, une fois par mois environ, nous nous rencontrerons pour tâcher de faire avancer, évoluer et se concrétiser ce projet.

Je t'invite à me contacter par mail ou simplement à suivre mes réflexions à ce sujet mon blog.



INFORMATIONS

Aurélie Benedetti
61, impasse du Creux
74890 Bons-en-Chablais

chahutage@posteo.net
chahutage.home.blog

CSL TENNIS DE TABLE

Le tennis de table au sein du CSL, c'est une longue histoire. En effet voilà plus de 25 ans que la section tennis de table est née et j'en suis membre actif depuis plus de 10 ans avec aujourd'hui mon fils de 9 ans qui m'accompagne. Objectif premier, se retrouver autour d'une table pour passer un moment agréable, faire des rencontres et apprendre à se connaître.

Le tennis de table c'est un sport inter-générationnel qui permet, quel que soit le physique ou le niveau de chacun, de s'amuser en échangeant une petite balle. Pas besoin d'investir dans un matériel coûteux et encombrant, venez comme vous êtes, juste une tenue de sport classique suffit car l'association a investi dans des raquettes et des balles pour tout le monde. Ce matériel suffit largement pour commencer, se détendre après sa journée de classe ou de travail et progresser à son rythme dans sa pratique.

Le maître-mot, vous l'avez compris, c'est loisir; pas d'entraînement, juste du jeu libre avec différents partenaires. Nous ne sommes pas un club mais bien entendu les membres les plus expérimentés n'hésitent pas à donner des conseils et même proposer des petites gammes de régularité pour naturellement acquérir de bons réflexes.

Nous sommes donc ouverts à tous, débutant ou confirmé de 7 à 77 ans, et la force de cette association, c'est de proposer une activité conviviale et accessible en terme de prix. Alors venez faire un essai et rejoignez nous, même en cours d'année, nous adapterons le prix.

Cours le jeudi
de 17h30 à 19h00
au Gymnase Intercommunal



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



HARMONIE MUNICIPALE



APRÈS UNE PREMIÈRE PARTIE DE SAISON RICHE EN ÉVÈNEMENTS MARQUANTS (CONCERTS DE SAINTE-CÉCILE, DE NOËL, SAINT-MARTIN ET AUTRES), L'ANNÉE 2023 A PRIS LE RELAIS AVEC DEUX PROJETS EXCEPTIONNELS POUR L'HARMONIE MUNICIPALE DE BON-EN-CHABLAIS !



La participation en direct à l'émission RTS « Le Kiosque à Musique » le 11 février 2023 à Fessy avec la Batterie-Fanfare « L'Echo des Voïrons » constituait le premier de ces défis. L'émission avait élu domicile à Fessy pour célébrer les musiques savoyardes autour d'un hommage au travail de Jean-Marc Jacquier, figure emblématique du patrimoine culturel savoyard, décédé en 2021. L'Harmonie Municipale et la Batterie-Fanfare en ont profité pour jouer une dernière fois leur commande « Les Chants de L'Eau », composée par Lionel Rivière, compositeur mais aussi directeur de l'harmonie de la Clusaz.

L'autre projet de la seconde partie de saison se présentera sous la forme d'un concert-spectacle mêlant habilement les thématiques de Disney et les lieux emblématiques de notre région. Elaboré et interprété par l'Harmonie Municipale, avec la participation de l'EMMTD et des écoles locales, ce conte musical vous fera vivre l'aventure d'un

superhéros hors du commun, qui aura la lourde tâche de résoudre un sombre et terrible mystère planant sur notre belle région du Chablais.

Vous en saurez davantage en assistant à ce spectacle original pour petits et grands à la salle des fêtes de Bons-en-Chablais le 8 juillet à 17h.

Si vous souhaitez participer à ce projet et plus largement à la vie trépidante de l'Harmonie, nous avons le plus grand plaisir à accueillir de nouveaux ou anciens musiciens pour nous rejoindre les vendredis soir au Quai des Arts dès 20h00, un instrument ne demande qu'à jouer, ne le laissez pas s'empoussiérer dans un placard.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



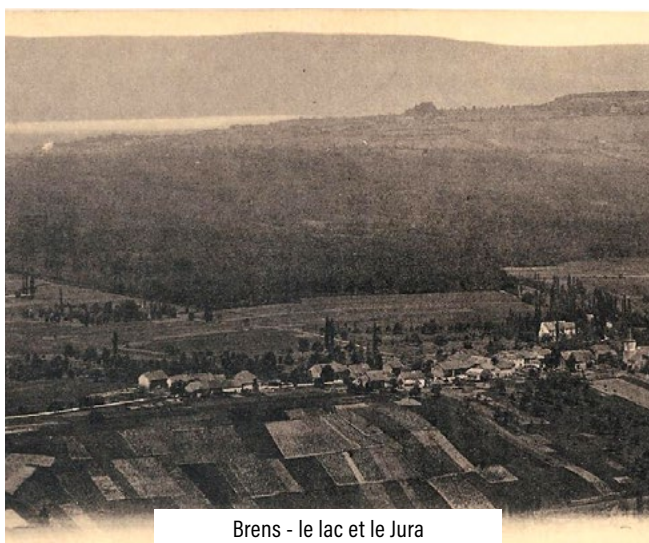
LA POPULATION DE BRENS SÉQUESTRÉE DANS SON ÉGLISE

PARTIE 1

26 AVRIL 1944

L'épisode est peu connu, car le plus souvent ignoré des ouvrages relatifs à cette période, (il s'est produit aussi le même jour, aux mêmes heures, à Loisin, commune voisine)... Pourtant il a marqué durablement les habitants du chef-lieu de ce qui était encore la commune de Brens.

village bien gardée par des soldats armés et qui s'emplit peu à peu de nouveaux arrivants. Moment d'angoisse pour un agriculteur qui avait chez lui un outil accroché derrière une porte. Lors de la fouille de la maison par les Allemands, l'un d'eux est passé devant cette porte, a vu l'arme, sans rien dire ni manifester...



Brens - le lac et le Jura

À l'aube de ce mercredi **26 avril 1944**, le vrombissement des moteurs de plusieurs camions se fait entendre à l'entrée est de Brens. Il s'agit donc de véhicules non soumis aux restrictions de carburant ! Ils transportent en nombre des soldats allemands des garnisons d'Annemasse et de Machilly. Les Allemands ! Où vont-ils ? Viennent-ils pour se répartir le long de la voie ferrée et surprendre d'éventuels résistants occupés abattre les poteaux du téléphone ? Il semble bien que les moteurs se taisent près de la mairie-école. On perçoit bientôt des claquements discrets de portières, des jappements de chiens... Mais les hommes de troupe entrent dans le village, ils frappent à la porte de chaque maison, où les lampes s'allument : les habitants, tirés de leur sommeil ou déjà levés, sont après la visite minutieuse de leur logis, poussés vers l'église du



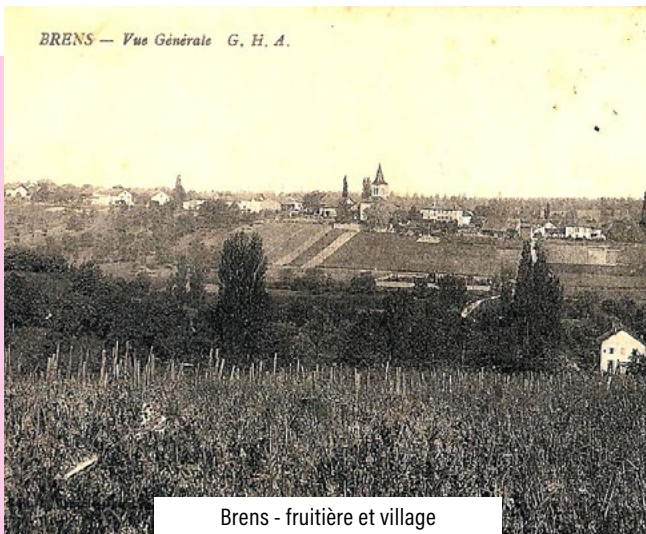
Brens - l'église en 1930

À 5 heures du matin, presque tous les villageois de Brens sont rassemblés dans l'église, les hommes poussés vers la porte du clocher, les femmes et les enfants dans la nef et la chapelle du Rosaire. En cette fin d'avril, le fait a été souvent rappelé par les témoins, la température dans l'église était encore glaciale, le printemps, cette année-là, était en retard ! Tous resteront donc enfermés sous la surveillance de la soldatesque allemande jusqu'au-delà de 10 heures. Quelques-uns dans le village ont réussi à

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



échapper à la nasse : Albert Bétemps, qui, réveillé par des bruits de bottes, et ayant repéré les Allemands, est parvenu à monter dans son fenil et à se glisser entre des bottes de paille. De même une personne alors alitée et malade. Évitérent aussi l'enfermement quelques jeunes scolarisés en internat : Michelle et Jean Lavorel, Georges Trolliet, Germaine Bétemps et les deux prisonniers de guerre, Camille et Raymond Bétemps. Une maman sera autorisée à quitter l'église pour nourrir son bébé âgé de 3 mois que les Allemands avaient laissé à la maison en compagnie d'une grand-mère infirme. On imagine les meuglements dans les étables des bêtes



BRENS — Vue Générale G. H. A.

Brens - fruitière et village

qui n'avaient été ni "soignées" ni traites.

POURQUOI CETTE INTERVENTION DES ALLEMANDS ?

On ne pouvait s'empêcher de demander ce que pouvaient bien rechercher les Allemands : un dépôt d'armes ? D'après certains, elles se trouvaient cachées à Choulex dans la maison des sœurs Ruche, qui résidaient alors à Paris. Selon d'autres, des armes avaient été un moment entreposées dans le clocher de l'église, mais elles avaient été distribuées à leurs destinataires antérieurement à ce 26 avril. On dira plus tard que les soldats en vert-de-gris étaient surtout en quête d'un poste-émetteur dont leurs spécialistes avaient détecté les ondes radio venant de Brens...

Ce mercredi matin, le "fruitier" Edmond Favre qui a sans doute perçu le passage des camions, s'inquiète de n'avoir pas encore reçu, c'est vraiment inhabituel, ces livraisons de lait des producteurs de Brens...



IL SE PASSE QUELQUE CHOSE D'INQUIÉTANT À BRENS. IL A ENTREVU DES SILHOUETTES CIRCULER AU-DESSOUS DES MAISONS DU VILLAGE...



Aussi s'avise-t-il de dissuader les usagers de la route notamment des femmes qui se rendent à la messe matinale quotidienne de poursuivre jusqu'au chef-lieu.

À l'église, l'angoisse est à son comble. On se chuchote les uns aux autres que l'instituteur M. Lavorel, dont les sympathies politiques sont bien connues, et René Trolliet ont été emmenés en side-car, on se demande vers quelle destination. On saura plus tard qu'ils ont été conduits à Annemasse, à l'Hôtel Pax, de sinistre mémoire, et que le maître d'école y a été sérieusement malmené (il en est revenu couvert d'ecchymoses et les jours suivants, en classe, il ne peut s'asseoir).

Denis LAVY



Brens - intérieure de l'église 1944

EXPRESSION POLITIQUE



LISTE MAJORITAIRE BONS POUR TOUS

L'EAU UNE AFFAIRE AUSSI LOCALE

Selon l'ONU, 40% de la population mondiale est touchée par la pénurie d'eau et 3 milliards de personnes ont été touchées par les catastrophes naturelles liées à l'eau, ces 20 dernières années.

Au niveau national, l'actualité se focalise sur les mégabassines et les retenues collinaires comme des réponses au manque d'eau. Pensé en termes économiques, elles ne résolvent pas le déficit d'eau qui se raréfie.

Que dit la loi du code de l'environnement?

Article L 210-1 « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation, sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. »

Bons en chablais dépend de Thonon Agglo qui a la compétence de gestion de l'eau. Elle propose d'augmenter la production de l'usine de traitement de l'eau du lac pour compenser le déficit de notre secteur. Elle incite à réduire la consommation, afin de s'affranchir des achats d'eau à Genève et Annemasse.

En cas de grave déficit une limitation temporaire des usages non prioritaires de l'eau peut être décidée par Thonon Agglo et la commune. Ce fut le cas à l'été 2022 avec un prolongement jusqu'en novembre pour le Bas Chablais.

L'urbanisation est aussi un problème. C'est pour cette raison que par délibération du 12 septembre 2022 le conseil municipal a décidé de limiter les constructions nouvelles d'habitat collectif.

Ne pouvant créer de l'eau plus qu'il n'y en a, nous devons gérer au mieux l'eau dont nous disposons. Le « nous » est vaste, des mesures de l'état aux collectivités régionales en passant par notre conseil municipal pour arriver au « moi » citoyen, la gestion et l'utilisation de l'eau est complexe.

Seul, le bon sens et un effort permanent, dont le dialogue, doivent nous amener à considérer l'eau dans son ensemble, comme un bien non seulement précieux mais surtout vital et à ce titre accessible à tous.

Les élus de la liste « Bons pour tous »

BONS À VIVRE

Vendredi 17 mars, une convention d'autorisation d'aménagement de financement de la RD903 a été signée avec le département. Ce programme sous maîtrise d'ouvrage des communes de Bons et de Brenthonne, concerne un aménagement d'environ 800 mètres linéaires, avec pour objectif de sécuriser les déplacements en mode doux.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 2,8 millions d'euros. Le conseil départemental prendrait à sa charge 1,9 millions d'euros. Pour notre commune, il resterait environ 295 000€ en dépenses d'investissement. Le lancement de ces gros travaux est prévu pour l'année prochaine.

En 2024, la sécurisation de la route de Vessonnex, plusieurs fois reportée, devrait enfin entrer en phase opérationnelle. Un groupement de commande entre le Syane, Thonon Agglomération et la commune a été constitué pour procéder à l'organisation et la mise en concurrence de tous les marchés relatifs à cette opération.

Le coût prévisionnel MOE + travaux est de 1 million d'euros. Pour poursuivre le maillage du territoire sur le plan voirie, il nous paraît urgent de réfléchir dès cette année sur le projet de réalisation d'une nouvelle voie entre le rond-point de la gendarmerie et la rue de la Praly. Ce nouvel aménagement permettrait la poursuite des déplacements doux en direction du centre des prés de la Colombière et de la gare. Il sera également très utile pour le futur groupe élémentaire pressenti sur le tènement utilisé autrefois pour le terrain de foot.

Les élus de la liste « Bons à Vivre »

AGENDA

ÉVÈNEMENTS
& ANIMATIONS**MAI**
LUNDI 8●●●
CÉRÉMONIE
DU 8 MAI**MAI**
JEUDI 11●●●
DON
DU SANG**MAI**
SAMEDI 13●●●
SORTIE NATURE
TERRA LANGINI**MAI**
14●●●
VIDE-GRENIER ALLEGRIA
MARCHÉ DES 4 SAISONS**MAI**
LE 15 & 16●●●
SPECTACLE DE LA MAL
THONON**MAI**
DU 17 AU 21●●●
VOGUE
DE SAINT-DIDIER**MAI**
SAMEDI 27●●●
GRIMPÉE DES VOIRONS
SOIRÉE CARITATIVE AJECF**JUIN**
SAMEDI 3●●●
CONCERT DE FIN D'ANNÉE
UN ZESTE DE MUSIQUE**JUIN**
LE 10 & 11●●●
SPECTACLE DE DANSE
DE FIN D'ANNÉE EMMTD**JUIN**
LUNDI 17●●●
FÊTE DE LA MUSIQUE
COMITÉ DES FÊTES ET HARMONIE**JUIN**
SAMEDI 24●●●
FÊTE DES 100 ANS
DE L'AGB**JUIN**
DIMANCHE 25●●●
FÊTE
DE BRENS**JUILLET**
DIMANCHE 2●●●
BARBECUE
DES AINÉES**JUILLET**
SAMEDI 8●●●
CONCERT
DE L'HARMONIE MUNICIPALE**JUILLET**
JEUDI 13●●●
FÊTE
NATIONALE**JUILLET**
SAMEDI 15●●●
TOUR
DE FRANCE



INFOS PRATIQUES



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

MAIRIE DE BON-EN-CHABLAIS

15 place Henri Boucher
74890 Bons-en-Chablais
04 50 36 10 30
mairie@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 13h30 - 19h00
accueil téléphonique uniquement de 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h30 - 16h00
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Jeudi : 9h00 - 11h45 et 13h30 - 16h00
Vendredi : 9h00 - 11h45
04 50 82 08 08

PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : 09h00 - 12h00
04 50 82 08 07

POLICE MUNICIPALE

Lundi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30
Mardi : 8h00-12h00 et 13h15 - 17h30
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h00
Jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30
Vendredi : 8h00 - 12h00 // 13h15 - 17h00
Samedi : 6h30 - 11h00
04 50 36 34 97

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30
Le service drive est toujours proposé aux usagers
qui le souhaitent :
vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h30 à 11h30.
04 50 31 85 47
bibliotheque@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

 Ville de Bons en Chablais
sur l'application mobile City All
disponible via l'App Store ou Play Store